



FÊTE DU 25^e

Merci à nos commanditaires

Dépanneur L.E.
Association des pompiers La Tuque
I.G.A.
Plomberie Express A. Delisle
Pièces Auto La Tuque
Canadian Tire
Breuvage Gaudreault
Accent Meubles
Boutique plein air Le Pionnier
Centre visuel
Gestion N. A. Carrier
Pro-Mec

Ville La Tuque
Air St-Maurice
Dumais Auto
Nautico La Tuque
Denis Gélinas Moto
Jacques Levesque
F. Zone
Gauvin Pro-Pac
J.E. Tremblay
Maxi
Pierre Filion

Félicitations au comité organisateur pour cette belle réussite

Rappel cotisation

N'oubliez pas votre cotisation de 20,00\$ pour l'association. Vous pouvez la remettre à un membre du comité ou encore la déposer dans la boîte prévue à cette fin.

Lac-à-Beauce en nouvelles

Automne 2008

Numéro 6

Qualité de l'eau

Les résultats de six tests de transparence pris lors des trois dernières saisons (printemps, été, automne), confirment que celle-ci se maintient entre 4,6 et 4,7 mètres. Le lac se situe dans l'état tropique oligotrophe. Cette situation n'est pas critique mais nous démontre la fragilité du lac. Conjointement avec le rapport de la Fapél de 1997, nous devons dans l'immédiat, renaturaliser les berges et surveiller le réseau de drainage qui se rend au lac. Chacun doit faire des efforts.

Vitesse chemin de l'église et contour du lac



Compte tenu de l'é étroitesse des chemins et la présence d'accès aux résidences et chalets dans les courbes, tous les utilisateurs devraient réduire leur vitesse. Attention aux piétons et cyclistes. Merci... qu'on se le dise.

Numéro de téléphone important

Police : 911 ou 819-523-2731
Centre hospitalier : 819-523-4581
Ville La Tuque adm. : 819-523-8200
Permis de construction : 819-523-8200

Incendie : 911 ou 819-523-9797
Fourrière : 819-523-7182
Travaux public : 819-523-7661
Site d'enfouissement : 819-523-6928

Code de civisme pour la circulation nautique

Le rapport de la FAPEL de 1997 et les résultats des tests sur la qualité de l'eau de l'été 2007, mettent en évidence l'impact de la circulation nautique motorisée sur le milieu hydrique, les berges, la faune, la végétation aquatique, la transparence de l'eau, la sécurité des personnes, le bruit et la baignade.

A l'aide de la carte bathymétrique du lac présentée lors de l'assemblée générale du 26 juillet 2008, le comité considère important que les mesures suivantes devraient être prises par chaque utilisateur afin d'assurer la protection de notre lac, soit :

1- Que la zone du littorale dont la profondeur varie entre 0 et 6 mètres (contour rouge) doit être protégée.

2- Que la zone du littorale soit réservée aux embarcations non motorisées sans restrictions et aux embarcations motorisées pour les riverains de cette zone afin de leur permettre d'y sortir et d'y entrer à vitesse réduite.

3- Que les embarcations à moteur pourront, à leur aise, circuler dans les zones de moyenne et de grande profondeur.

L'assemblée générale fait appel au sens civique de tous et chacun afin de voir cette décision mise en application et ainsi veiller à la sauvegarde de notre lac et à la sécurité de tous.

Tous pour un et un lac en santé pour tous.



